

Accès aux soins : et si le prix des médicaments n'y était pour rien ?

Abderrahim DERRAJI - 2018-01-30 00:07:50 - Vu sur pharmacie.ma

Le Décret 2-13-852 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés a été publié, le 18 décembre 2013. Sa mise en application et les satisfécits qui l'avaient accompagné ont permis, l'espace de quelques mois, de détourner le regard sur l'état de déliquescence dans lequel se trouvait le secteur de la santé. On ne peut nier que ce nouveau texte ait permis une certaine transparence dans la fixation des prix des médicaments et la réalisation d'économies substantielles pour les caisses d'assurances maladies. Mais cinq années après la promulgation de ce texte, force est de constater qu'un large pan de nos concitoyens peine à avoir accès aux soins, y compris les plus élémentaires. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre aux urgences des hôpitaux des grandes villes, où cette fois-ci, «l'enclavement» ne peut servir d'alibi ! Au fait, depuis la publication du Rapport de la mission d'information sur le prix du médicament au Maroc, le 3 novembre 2009, qui a mis en avant des prix anormalement élevés de certaines spécialités pharmaceutiques, on s'est focalisé sur le prix des médicaments en diabolisant au passage tous les intervenants du secteur du médicament et de la pharmacie. Sur le terrain, et malgré les baisses successives des prix des médicaments, la consommation qui aurait dû être boostée comme le prédisait, à l'époque, le ministre de la Santé, est toujours au ras des pâquerettes. Preuve s'il en faut que l'accès aux médicaments reste d'abord lié au taux de couverture médicale. Aujourd'hui, et à l'instar des autres nations, nous devons soigner nos malades en maintenant l'équilibre de nos systèmes. Hélas, le coût du médicament est souvent présenté comme une simple charge, alors qu'il permet à un grand nombre de malades de reprendre leurs activités et leur place dans la société. Par contre, on ne peut pas en dire autant des bio-médicaments. En effet, et contrairement aux médicaments issus de la chimie classique qui ont vu leur prix s'effondrer avec l'arrivée des génériques, la prise en charge de ces nouvelles thérapies essentielles représente un vrai challenge pour les États, d'autant plus qu'un nombre important de ces traitements ne permettent pas de guérir une pathologie après une administration unique. Enfin, la maîtrise des dépenses de santé est évidemment capitale pour la survie des caisses. Mais, on ne peut continuer à considérer que le prix des médicaments et particulièrement les spécialités disposant de génériques, comme un frein à l'accès aux soins. De même, le fait de continuer à niveler vers le bas les prix des médicaments risque, à terme, de compromettre la viabilité de tous les intervenants du secteur pharmaceutique.